

CRETEIL, le 29 mai 2020

CONTACT PRESSE

Caroline BRUNOT

Tél. : 01 43 99 70 23
relationpresse94@valdemarne.fr

Hôtel du Département
94054 Créteil cedex

De nouvelles réouvertures des équipements départementaux dès aujourd'hui

Le Val-de-Marne a été classé hier par le Gouvernement dans la catégorie des départements oranges, dans lesquels le virus continue de circuler. Suite à l'annonce de la deuxième phase de déconfinement faite hier par le Premier ministre, le Conseil départemental du Val-de-Marne poursuit la réouverture progressive d'équipements, notamment une partie de ses parcs départementaux. Par ailleurs, 101 collèges rouvriront dès le 2 juin, ainsi que 37 centres départementaux de PMI et 34 crèches départementales. Les équipes du Département sont pleinement mobilisées pour organiser ces réouvertures dans le respect des mesures d'hygiène afin de garantir la santé des publics accueillis et de son personnel.

9 parcs départementaux ont rouvert ce vendredi

Dès aujourd'hui, les Val-de-Marnais.es peuvent de nouveau profiter des parcs départementaux Petit-le-Roy, de la Plage Bleue, de la Saussaie-Pidoux, des Lilas, du Champs-Saint-Julien, du Morbras, du Plateau, du Rancy et du Val-de-Marne (à Créteil), aux horaires habituels (de 8h à 21h)

5 parcs supplémentaires rouvriront samedi 30 juin : le Coteau de Bièvre et les Hautes-Bruyères (de 8h à 21h), les Cormailles, la Roseraie et la Plaine des Bordes (de 11h à 20h). Une partie de ce dernier, ainsi que le parc des Marmousets resteront néanmoins fermés en raison d'une attaque de chenilles urticantes.

Les parcs interdépartementaux des sports du Tremblay à Champigny-sur-Marne et de Choisy Paris-Val-de-Marne à Choisy-le-Roi rouvrent également ce samedi.

Le jardin de la Roseraie rouvrira quant à lui à compter du mardi 2 juin (de 10h à 17h). Une limitation du nombre de visiteurs y sera appliquée (maximum 80 personnes) et le port du masque y sera obligatoire.

Enfin, l'espace naturel sensible (ENS) de la Pierre-Fitte reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

Pour profiter au mieux des parcs tout en préservant la santé de toutes et tous, les rassemblements seront limités à 10 personnes maximum, conformément aux règles fixées par le Gouvernement. Les Val-de-Marnais.es sont invité.es à maintenir leur vigilance en continuant d'appliquer les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

101 collèges rouvriront leurs portes

La quasi-totalité des collèges publics du département rouvriront. Les agentes et agents départementaux sont mobilisés pour permettre l'accueil des élèves et des enseignants dans le respect de mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Quatre établissements resteront néanmoins fermés en raison de travaux déjà programmés mais dont le calendrier a été allongé en raison de l'application des protocoles sanitaires spécifiques aux chantiers. Il s'agit des établissements : Jean-Lurçat à Villejuif, Victor-Duruy à Fontenay-sous-Bois, Albert-Cron au Kremlin-Bicêtre et Guinette à Villecresnes.

34 crèches accueilleront les petit.es Val-de-Marnais.es la semaine prochaine

Pendant la période de confinement, seuls les enfants des parents exerçant des professions essentielles dans la période d'état d'urgence avaient la possibilité d'être accueillis dans les crèches départementales. Depuis le 11 mai, le Département a entamé la réouverture progressive de ses crèches. 28 crèches avaient ainsi pu rouvrir, en fonction de plusieurs critères : la possibilité de mettre en œuvre les règles sanitaires strictes, le personnel mobilisable, la fonctionnalité des locaux devant permettre notamment la meilleure circulation possible des agents et des enfants.

Dès la semaine prochaine, selon les mêmes critères, 6 crèches supplémentaires rouvriront leurs portes pour accueillir les enfants déjà inscrits, dont les familles exercent des professions prioritaires, sont en situation de monoparentalité ainsi que les enfants en fragilité éducative ou sociale. Les directions d'établissement prennent contact avec toutes les familles concernées.

Les enfants seront 10 maximum par section, sans croisement des groupes dans la journée afin de respecter les règles sanitaires et de garantir la qualité éducative de l'accueil. Des masques seront à disposition du personnel ainsi que du gel hydroalcoolique.

Pleinement conscient des difficultés que la situation peut engendrer pour certaines familles, le Département est pleinement mobilisé pour évaluer de façon très régulière la capacité d'accueil d'enfants dans ses crèches. De nouvelles communications seront faites au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

37 centres départementaux de PMI ouverts au public dès mardi 2 juin

Depuis le 11 mai, le Département [rouvre progressivement](#) ses centres de Protection Maternelle et Infantile. A compter du 2 juin, 37 centres départementaux et 9 centres municipaux conventionnés seront ainsi ouverts.

Afin de respecter les mesures sanitaires, les familles sont reçues uniquement sur rendez-vous. Seules les consultations avec vaccination, du 1^{er} mois et les suivis de grossesse sont maintenus. En fonction des indications médicales, des téléconsultations peuvent être proposées en accord avec la famille (ou la personne concernée) et le médecin référent.

Les informations relatives à la réouverture de l'ensemble des structures et bâtiments départementaux sont régulièrement mises à jour sur valdemarne.fr